

## Déclaration liminaire APE – Conseil d'Établissement du 17/11

Monsieur le Proviseur, nous tenons une fois de plus à vous remercier pour votre mobilisation et celle de vos équipes administratives et pédagogiques. Ensemble, vous avez à nouveau relevé le défi de mettre en oeuvre des solutions organisationnelles conciliant les recommandations sanitaires de la France et de la Catalogne ainsi que, tout dernièrement, les mesures de sécurité requises pour assurer la protection de tous.

**Cependant, l'APE de Barcelone tient à vous réitérer une nouvelle fois son refus de voir les frais de scolarité et de cantine augmenter de 3%.**

Nous tenons à rappeler quelques éléments contextuels :

- Les frais de scolarité d'un élève, entré en 2006 en Petite Section et aujourd'hui en Terminale, auront connu une augmentation de 70% alors que le taux d'inflation atteignait 20% sur la même période.
- Le LFB a longtemps été un EGD fortement contributeur et par conséquent solidaire des autres établissements au sein du réseau AEFE: alors que l'Espagne est aujourd'hui le pays européen le plus impacté économiquement par la crise du COVID et que Barcelone, de part la prédominance des secteurs de l'hôtellerie et du tourisme, est particulièrement touchée, il serait particulièrement injuste de faire porter aux familles, une nouvelle fois, le poids financier destiné à compenser la perte de 5% de notre effectif.
- Une chute d'effectif qui, dans le contexte économique actuel, pourrait être accentué par une hausse des frais.
- Nous rappelons ici que l'AEFE dispose via la Participation à la Rémunération des Résidents, d'un levier simple pour soutenir notre établissement. Une diminution de 20% de la PRR permettrait de dégager 1 million d'euros annuels supplémentaires pour soutenir notre établissement.